

Lettre **Contact** des Bouches-du-Rhône



Rentrée scolaire : Développer les surfaces de contact entre parents et enseignants

Instituteur, professeur dans le second degré puis chef d'établissement, j'ai développé, tout le long de ma carrière, une expérience des relations parents-professeurs.

Une école aux enjeux complexes

Aujourd'hui, l'école est confrontée à des enjeux de plus en plus complexes, auxquels les personnels s'efforcent de répondre avec leurs moyens. Il y a quelques mois, dans le Val-d'Oise, un enseignant du premier degré s'est suicidé, parce qu'il avait été remis en cause par une famille.

À ma connaissance, jamais des faits aussi dramatiques ne s'étaient produits auparavant. En octobre 2018, 70 000 enseignants ont créé le mouvement « Pas de vague » afin d'échanger sur leur souffrance professionnelle. Une partie des messages portaient sur leurs difficultés relationnelles avec les familles.

Des difficultés de communication

Avec près d'un million de personnes, c'est une seule et vaste entité qui n'a guère d'équivalent dans le monde. Cette taille importante se traduit par de très nombreuses injonctions descendantes, souvent paradoxales. Ainsi, il est demandé aux directeurs d'établissements de travailler la parentalité, mais il leur est également déconseillé de faire entrer les parents dans l'école, en raison du risque d'attentat.

Par ailleurs, les enseignants font face au même problème que les

parents : ils ne sont plus les seuls systèmes de référence pour les enfants. Depuis, les téléphones portables des élèves, contiennent des nuées de portails, qui influent les jeunes et remettent en cause les autorités traditionnelles. Les parents d'élèves et les enseignants assistent à l'irruption de systèmes de pensée et de discours extérieurs, qui nous mettent tous en difficulté. La seule solution est une alliance renouvelée entre les familles et l'école.

La place des parents au sein de l'école

Dans l'académie d'Aix-Marseille, nous avons dégagé des axes de réflexion sur la place des parents au sein de l'école. L'un d'eux est la représentativité des parents d'élèves, car ils participent de moins en moins aux élections. Souvent, l'Éducation nationale ne dispose plus d'interlocuteurs en cas de difficultés. Nous sommes aussi confrontés à la question des parents en difficulté : illettrisme, illettrisme, parents allophones. Mais le plus difficile est le cas des familles qui ont des relations très conflictuelles avec l'école.

Dans l'institution scolaire, une partie des enseignants se sont adaptés et ont refusé les logiques de verticalité. Ils investissent l'enjeu de l'horizontalité avec les élèves et les parents d'élèves. À l'inverse, un certain nombre d'enseignants et de cadres sont en difficulté pour composer avec cette nouvelle réalité, ce qui a des conséquences sur la

relation des usagers de l'école avec l'institution scolaire.

La nécessité d'investir la vie démocratique scolaire

Il est indispensable d'investir la vie démocratique au sein des établissements scolaires. Les conseils d'école et les conseils d'administration doivent être un lieu d'investissement démocratique. Ces lieux doivent permettre d'investir une vraie relation de travail entre les différents, et multiples, partenaires de la communauté scolaire. Dans de nombreux autres pays, la notion essentielle est celle de la communauté scolaire. Il faut interroger l'organisation traditionnelle et inventer des modalités de contact et de communication plus adaptées à nos réalités et à nos difficultés communes.

Modifier et améliorer les relations entre l'école et les familles nécessite de former les enseignants et les parents à ce sujet.

Mais, avant tout, c'est à chacun des protagonistes concernés d'identifier les personnes qui seront nos alliées au sein de l'institution scolaire et au sein des regroupements de parents pour travailler ensemble et développer une communication confiante, réciproque où chacun se parle pour éviter les situations de souffrance.

Rodrigue Coutouly

Chef d'établissement
Collège Jacques Prévert - Marseille.

Décès de Monsieur Jack Elbaz

Nous aimerions rappeler que Jack était un homme tout à fait extraordinaire au sens littéral du mot, c'est-à-dire sortant de l'ordinaire.

Comme il se plaisait à le dire, la France lui a tout donné. Il entendait par là, la sécurité, la formation, le travail et il entendait bien lui rendre autant que possible par un investissement très actif dans le domaine familial et social.

Fondateur de l'Addap13, élu municipal à Marseille, militant familial au sein de l'UDAF 13 et Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Caisse d'Epargne (CEPAC), Jack aura été de mille combats.

Doublement champion de France de tir au pistolet, Jack avait reçu à de multiples reprises des signes de reconnaissance de la République : Ordre National du Mérite, entre autres décorations.

Jack avait été un artisan majeur de la campagne de Bruno Benjamin lors de son élection à la Présidence du CRIF Paca.

C'est grâce à son implication que des associations familiales Israélites ont pour la première fois rejoint l'UDAF13 il y a quelques années.

Il s'était également impliqué dans la remise en place des relations entre les différents acteurs du Conseil d'Administration de la CAF lors de sa réinstallation il y a 18 mois.

Enfin, Jack enfin n'a cessé d'œuvrer au sein de la CEPAC pour soutenir l'UDAF, particulièrement sur le dispositif Familles Gouvernantes.

Homme engagé, combattif voire pugnace, mais également sensible, homme de tous les contacts, capables d'amitiés dans toutes les sensibilités politiques et dans tous les cercles, ami de toutes les communautés, Jack laissera le souvenir d'un bâtisseur de ponts, ardent défenseur de la République et de la Famille.

Un Ami s'en est donc allé.

C.M.



Monsieur Jack Elbaz lors de la remise de la Médaille du mérite familial à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'UDAF des Bouches-du-Rhône en juin 2011.

Les Ateliers d'LN sur les marchés cet été !

L'association Les Ateliers d'LN était présente lors des marchés des créateurs des jeudis étoilés organisés par la ville d'Istres.

C'est l'occasion pour l'association de vendre les créations issues de l'art-thérapie et de mettre en avant les actions menées.

M.P.



Rendez-vous de travail avec Madame Daussy

Le mardi 30 juillet dernier le Président et le Directeur Général, accompagnés de Mesdames Lieutaud et Bailly, de l'UDAF avaient un rendez-vous de travail avec la directrice départementale des Bouches-du-Rhône déléguée de la DRDJSCS PACA, Madame Daussy.

Lors de ce rendez-vous, Messieurs Airaud et Sari ont présenté les différents pôles de l'association.

Ce fut l'occasion pour la directrice nouvellement en poste de parfaire sa connaissance des dispositifs de l'UDAF tels que Familles Gouvernantes ou PRIM.

Les échanges ont été constructifs, ils ont permis d'évoquer certaines difficultés de l'institution, notamment dans ses relations avec les services de la Préfecture, les contraintes budgétaires, mais aussi les perspectives favorables avec le nouvel accueil des majeurs protégés ou des objectifs fixés par service.

Cette réunion fortifie des relations futures avec l'ensemble des services de la DRDJSCS PACA.

M.P.



L'UDAF vue de l'intérieur !

Les actions collectives, un complément à l'accompagnement individuel AEB et AGBF

La loi du 5 mars 2007, qui a réformé la Protection de l'enfance, a positionné les services AGBF dans le champ de la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002. A ce titre la **participation des usagers** est devenue un enjeu majeur.

Depuis le début de l'année 2019, le service AEB/AGBF a mis en place des interventions collectives, dans un premier temps, à destination des familles résidant sur le 14^{ème} arrondissement. Le sourire de ces mères de famille témoigne du plaisir qu'elles ont eu à sortir de chez elles et à se rencontrer dans un esprit de partage.

Ces actions se veulent **complémentaires de l'accompagnement individuel** réalisé par les délégués aux prestations familiales. Répondant aux préoccupations des familles, elles permettent :

- d'améliorer la qualité du service en proposant des solutions ajustées au plus près de leurs besoins dans une logique de co-construction ;
- de valoriser leurs potentialités ;
- de les reconnaître comme actrices et au-delà comme citoyennes ;
- de développer leur autonomie.

Ces actions s'inscrivent dans un processus de valorisation et d'insertion sociale des familles accompagnées par le service dans le cadre de la MJAGBF en abordant des **thèmes du quotidien** tels que la gestion du budget, la recherche de logement, mais également en lien avec les enfants. Le service accompagne ainsi les parents dans le **champ du soutien à la parentalité**, en fonction de leurs difficultés ou de leurs questionnements.

Ces temps de rencontre conviviaux permettent, par le biais de l'échange de pratiques ou d'expériences entre pairs, de trouver des réponses à des problématiques personnelles.

Et ils concourent à développer un réseau d'entraide.

S.C.



FOCUS SUR LE BUREAU EXÉCUTIF DE L'UDAF

Des bénévoles engagés pour l'association !

Le bureau exécutif de l'UDAF est composé de neuf membres tous bénévoles. Orchestré par le Président, le Bureau prend les décisions concernant les orientations de l'association.

Le bureau est ainsi composé :

- Jean-Maurice Airaud – Président
- Aude Lantenois Farkas – Secrétaire générale
- Albert Bettini – Vice-président, Président de la Commission Education
- Jean-Pierre Binon – Vice-président, Président de la Commission de Contrôle
- Didier Boissin – Trésorier
- Fabrice Graf – Membre
- Max Lebreton – Membre
- Automne Unwin-Martin – Membre
- Hélène Baumstark – Invitée, conseillère technique

Ils se réunissent toutes les trois semaines, font un point sur l'avancée des projets, des demandes et des représentations au sein de nos instances (CAF, CCAS, centre hospitalier, conseil départemental).

L'implication de ces bénévoles est une véritable force pour notre structure. Les décisions collégiales sont portées en lien avec le Conseil d'Administration pérennisant ainsi notre circuit associatif décisionnel (nouvelles unités Familles Gouvernantes, nouveaux projets d'Actions Collectives, dispositifs, manifestations, etc.).

Au delà de leur rôle d'employeur, il est important de souligner leur engagement à porter les projets de l'UDAF 13 en défendant toutes les familles de notre département.

M.P.



Événements à venir !

A vos agendas, le mois de septembre est celui de la rentrée ! Il est temps de se remettre dans le bain et de préparer son planning d'activité, le tout sur les chapeaux de roues !

Date	Manifestation	Informations pratiques
6 septembre	Les ateliers de sophrologie à l'APEAHM Envol & Garrigue	Lieu : APEAHM Envol & Garrigue – Avenue Jean-Louis Calderon - 13700 Marignane Horaires : 14h30 - 15h30 Inscription : sophro-aidance@orange.fr ou 06 64 08 45 04
7 septembre	Journée des associations de Vitrolles	Lieu : Stade Jules-Ladoumègue Avenue de la Rangué - 13127 Vitrolles Horaires : 10h – 18h
8 septembre	Salon Vivacité	Lieu : Parc Borély - Avenue du Parc Borély - 13008 Marseille Horaires : 10h – 18h30
9 septembre	Première rencontre territoriale du collectif « Alzheimer ensemble » Bâtir une société inclusive.	Lieu : Centre Universitaire Méditerranéen 65 Promenade des Anglais – 06000 Nice Horaires : 8h30 – 17h Inscriptions : http://rencontre-territoriale-alzheimer-ensemble.gipco-adns.com/?fbclid=IwAR0JKUURh9boTHxdaXJ4jtRqnTIE3iddCisF2EVrBpcoskJQT0t6FxQJcMg
10 septembre	Projection du film « La Cour de Babel » organisée par La Caravelle et l'Eden Theatre, suivi d'un témoignage sur la condition des filles en Afghanistan	Lieu : Cinéma Eden-Théâtre - 25 bd Georges Clemenceau 13600 La Ciotat Horaires : 20h30
14 septembre	Portes ouvertes de l'association Dans Ma Maison Tu Viendras (DMMTV)	Lieu : Centre Baussenque - 34 Rue Baussenque - 13002 Marseille Horaires : 14h – 17h
15 septembre	Assogora	Lieu : Cours Mirabeau – 13100 Aix-en-Provence Horaires : à partir de 10h
21 septembre	Portes ouvertes de l'association Dans Ma Maison Tu Viendras (DMMTV)	Lieu : Tempo Sylvabelle - 71 Rue Sylvabelle - 13006 Marseille Horaires : 14h – 17h
24 septembre	Conférence « Les troubles dys » organisée par la mairie de Marseille	Lieu : Bibliothèque de l'Alcazar - Cours Belsunce - 13001 Marseille Horaires : 9h - 12h
24 septembre	Journée de formation des aidants organisée par les Ateliers d'LN	Lieu : CCAS de Vitrolles - Avenue Vital Rouard - 13127 Vitrolles Horaires : 14h – 17h Contact : 06.79.57.14.27 ou les-ateliers-ln@hotmail.com
25 septembre	Rencontre des aidants familiaux - deuxième édition	Lieu : Salle Louise Michel Boulevard Marius Ollive - 13850 Gréasque Horaires : 18h à 20h
28 septembre	Journée des parents adoptants organisée par EFA 13	Lieu : Salle Hertsoën - 13 avenue Jean Jaurès - 13270 Fos-sur-mer Horaires : de 9h30 à 18h
28 et 29 septembre	La course du don de l'ARGC	Lieu : Hippodrome Borély - 159 av Pierre Mendès France - 13008 Marseille Plus d'informations : http://www.course-du-don.com/inscription.php
29 septembre	La journée Champêtre de la Commission Intergénération	Lieu : Domaine sportif de Fontainieu – 13014 Marseille Horaires : 10h – 16h30
3 octobre	Violences conjugales et reconstruction familiale : auteurs, victimes, témoins.	Lieu : EMD de Marseille - Rue Joseph Biaggi - 13003 Marseille Horaires : 9h - 13h Inscriptions : https://www.weezevent.com/violences-conjugales-et-reconstruction-familiale-victimes-auteurs-temoins
3 octobre	Table ronde - témoignages « Mais oui c'est possible » organisé par les Ateliers d'LN	Lieu : Magic Mirrors - Avenue Félix Guoin - 13800 Istres Horaires : 13h30 - 17h30 Inscriptions : 06.79.57.14.27 ou les-ateliers-ln@hotmail.com
4 octobre	Journée départementale des aidants	Actions organisées partout dans le département. L'UDAF sera présent au Conseil Départemental et à La Ciotat.

Publication mensuelle éditée par l'UDAF des Bouches-du-Rhône association reconnue d'utilité publique.

Administration et siège social : 143 avenue des Chutes Lavie - 13013 Marseille
04.91.10.06.00 - contact@udaf13.fr
Site : udaf13.fr

Directeur de la publication : Jean-Maurice Airaudo

Responsable de la rédaction : Mégaéline Plard

Rédaction : Sophie Caïmano (S.C.), Rodrigue Coutouly (R.C.), Christophe Magnan (C.M.), Mégaéline Plard (M.P.).

Photo : DR UDAF 13.

Imprimé à 85 exemplaires.

Diffusé à 85 exemplaires.

Dépôt légal : Septembre 2019

Parution : Septembre 2019

ISSN 2551-1564